



Le travail avec les enfants vous passionne ?

Vous êtes dynamique, rigoureux et soucieux des règles d'hygiène et de sécurité ?

Vous cherchez un job à qualité humaine, au cœur d'un des villages de notre belle commune ?

Le travail en horaires coupés ne vous effraie pas ?

Alors, jetez un coup d'œil à l'annonce ci-dessous et n'hésitez pas à revenir vers nous !

L'administration communale d'Yvoir est actuellement à la recherche

→ **De deux agents en charge de la surveillance du temps de midi, de l'accueil du soir (renfort) et de l'entretien des locaux pour l'école communale de Mont-Godinne**

→ **D'un agent en charge de l'entretien des locaux pour l'école communale de Purnode**

Disponibles immédiatement

- Type de contrats : à durée déterminée (jusqu'à la fin de l'année scolaire, soit le 7/07/2023).
- Régime de travail : temps partiels :
 - 1) 1 poste à Mont-Godinne comprenant :
 - surveillance du midi : 6h20/semaine (de 11h45 à 13h20 les lundi, mardi, jeudi et vendredi)
 - accueil du soir : 2h/semaine (de 15h15 à 15h45 les mardi, jeudi et vendredi et de 15h00 à 15h30 le lundi)
 - entretien des locaux : 18h/semaine (principalement en-dehors des horaires de cours)
 - 2) 1 poste à Mont-Godinne comprenant :
 - surveillance du midi : 6h20/semaine (de 11h45 à 13h20 les lundi, mardi, jeudi et vendredi)
 - accueil du soir : 0h45/semaine (de 15h00 à 15h45 le lundi)
 - entretien des locaux : 18h/semaine (principalement en-dehors des horaires de cours)
 - 3) 1 poste à Purnode comprenant :
 - entretien des locaux : 15h/semaine (principalement en-dehors des horaires de cours)
- Salaires horaires bruts des fonctions :
 - Midi : 13,72€
 - Soir : 14,52€
 - Entretien : 12,38€

- Titres requis : pas de formation obligatoire mais une expérience dans le(s) domaine(s) constitue un sérieux atout

➔ Candidatures (lettre de motivation et CV) à envoyer le plus rapidement possible par mail à celine.lamand@yvoir.be

Personnes de contact : **Céline LAMAND** (Service GRH – 082/610.377).